

# Cours de langues

Tous les cours sont dispensés par des animatrices qui enseignent leur langue maternelle.

**4 niveaux : débutant, faux-débutant, intermédiaire et conversation**

Pour suivre les cours de langues, vous devez acquitter :

- la cotisation à l'UTL (voir page 1)
- un droit d'inscription fixé à 210 € (sauf Espéranto) et qui correspond à :  
**28 cours d'1 h 15** ou **23 cours d'1 h 30** soit 35 h à raison d'1 cours hebdomadaire (sauf vacances scolaires) pour une période allant du 1<sup>er</sup> octobre au 30 juin.

## Anglais

avec **Caroline YUILL**

Les lundis, mardis et jeudis entre 9 h et 16 h 45 selon le niveau du cours (13 cours).

7 rue de la Providence • Début des cours : lundi 1<sup>er</sup> octobre

## Italien

avec **Giovanna Ménard / Alessandra Zampieri**

Les mardis, mercredis, jeudis ou vendredis entre 9 h et 16 h 45 selon le niveau du cours (4 niveaux et 12 cours).

7 rue de la Providence • Début des cours : mardi 2 octobre

## Espagnol

avec **Connie CLERC**

Les lundis entre 9 h et 16 h 30 selon le niveau du cours (4 niveaux et 5 cours).

7 rue de la Providence • Début des cours : lundi 1<sup>er</sup> octobre

## Chinois

avec **Hsiu-Chun LIU**

Les mardis entre 9 h et 12 h selon le niveau du cours (2 niveaux et 2 cours).

Quai des Clarisses • Début des cours : mardi 3 octobre

## Espéranto

avec **Marcelle QUIRANTES**

Les lundis entre 9 h et 16 h 30 selon le niveau du cours (4 niveaux et 5 cours).

7 rue de la Providence • Début des cours : lundi 1<sup>er</sup> octobre

## Russe

avec **Alina Dechamboux**

Les lundis entre 9 h 00 à 12 h 15 pour débutants

Quai des Clarisses • Début des cours : lundi 1<sup>er</sup> octobre

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mercredi 28 novembre 2018 à 14 h 30

Salle Pierre Lamy

12 rue de la République - Anancy

Pour fêter les 40 ans de l'UTL Anancy.

L'AG sera suivie d'un spectacle haut en couleur et en son :

" **Conférence-concert sur Montmartre** "

par Grégoire Ichou.



université du  
temps libre  
Anancy

# 2018/ 2019

## informations générales



loisirs culturels

# université du temps libre Anancy

Association à but non lucratif régie par la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901

Entièrement gérée par des bénévoles

Siret 343 016 556 00031 - APE : 9499Z

Site web : [www.utlannecy.com](http://www.utlannecy.com)

Adresse : [contact@utlannecy.com](mailto:contact@utlannecy.com)

**3 Place du Château - 74000 Anancy - Tél. : 04 50 52 91 29**

Permanence tous les mercredis matin de 9 h à 11 h 30

(toutes nos activités se déroulent du 1<sup>er</sup> octobre au 30 juin)

cotisation saison

## 2018/2019

24 € individuel

39 € pour un couple

Valable du 1<sup>er</sup> octobre à fin juin

La carte d'adhérent donne droit d'accès  
aux activités gratuites



# Activités gratuites

La programmation de ces activités gratuites sans inscription, **réservees aux membres de l'UTL** dépend des disponibilités de nos intervenants bénévoles ou non et varie d'un mois sur l'autre ; certaines sont présentes chaque mois, d'autres sont ponctuelles.

## DOCUMENT-TERRE

Documentaires / débats  
en présence des réalisateurs

4  
séances  
par  
année  
scolaire



## Conférences d'égyptologie

dispensé par un docteur en  
Égyptologie

4  
séances  
par  
année  
scolaire



## Les Amis de la Poésie

Animé par **Georgette Chevallier**

## Initiation à la culture Grecque Initiation à la culture Latine

2 ateliers animés par **Catherine Miville**

## Cercle de Lecture

Animé par **Andrée Chenevard**

## Conférences du jeudi et du vendredi

Histoire, Histoire de l'Art, Sciences

## Initiation Juridique

Animé par **Jean-Pierre Richaudeau**

## Actualité de l'Economie

Animé par **Christian Mercier**

## Le cercle des Cinéphiles

Animé par **Denise Leclecq** et **Françoise Thévenet**

Le cinéma " Les 4 Nemours " propose à **tous les adhérents de l'UTL**, sur présentation de leur carte, une place à 5€ tous les lundis du mois, non fériés, à la séance de 14h ou 16h30.

## Programme des activités

Le programme mensuel, consultable sur le site, est diffusé mensuellement par mail à tous les adhérents; si vous en faites la demande, le programme papier peut vous être adressé chaque mois.

Pour tout renseignement complémentaire, nous sommes à votre disposition aux heures de permanence; vous pouvez laisser un message sur notre courriel:

[contact@utlannecy.com](mailto:contact@utlannecy.com)

# Activités avec participation financière

Pour ces activités avec forfait ou pour les cours de langues, **pas de remboursement** en cas d'absence à une ou plusieurs séances.

Attention !

Certains cours ou ateliers payants, limités en nombre de places, peuvent être déjà complets par le fait de renouvellement des anciens participants.

Aucune ré-inscription n'est automatique.

## Histoire de l'art

Sur inscription, 2 groupes de 100 personnes maxi,  
le mardi matin entre 9 h et 12 h 15

> Participation forfaitaire de 30 €  
programme Histoire de l'art depuis le 19<sup>ème</sup> siècle à nos jours:  
moderne et contemporainelle; Salle Martinet.

## Ateliers d'Écriture Créative

Animé par **Chantal Bermond**, **Christiane Delacôte** et **Colette Perrin**

Sur inscription, 3 ateliers de 12 personnes maximum

> Participation forfaitaire annuelle de 25 €

## Ateliers Art plastiques / Gouache, Aquarelle

Animé par **Alyzarine** et **Andrée Lefillâtre**

Sur inscription, 7 groupes de 15 personnes maximum

> Participation forfaitaire annuelle de 80 €

Le magasin ABCD ART, 4 passage Gruffaz,  
propose à tous les adhérents de l'UTL  
sur présentation de leur carte, une remise de 10%  
sur le matériel, hors promotions.

## BONLIEU scène nationale

Nous avons avec Bonlieu un partenariat pour un nombre de places limitées sur certains spectacles. L'annonce en est faite à l'avance sur le programme papier mensuel et sur le site.

Règlement 8 € à la permanence de l'UTL qui donnera une contremarque à échanger à la billetterie de Bonlieu scène nationale.

**Attention ! Cette contremarque n'est pas remboursable.**

## Sorties culturelles

Nous proposons, **tous les mois**, une sortie d'une journée ou d'une demi-journée organisée par un autocariste. Les cars partent à l'heure précise. Il est recommandé de réserver dès réception du programme. Pour cela, adresser un chèque bancaire au siège par voie postale ou venir vous inscrire à notre permanence, le mercredi matin.

**Votre inscription ne sera définitive qu'après réception de votre chèque.**  
**Les personnes dont l'inscription est prise en compte recevront une confirmation.**